



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 6696

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la prise en charge de l'autisme. Elle souhaiterait connaître le nombre de créations de places prévues dans la région Bourgogne et plus particulièrement dans la Nièvre, au cours des cinq années à venir, pour accueillir les enfants et les personnes adultes atteintes d'un syndrome autistique. Enfin, elle lui demande de lui préciser le montant des crédits qui sera alloué au titre de l'année 2003 pour la prise en charge de ce handicap au niveau national.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6696

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4255